

---

Deuxième Session, Quatorzième Parlement, 13-14 George V, 1923

---

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

**BILL 10.**

Loi modifiant et codifiant les Lois concernant les bestiaux.

---

Première lecture le 9 février 1923.

---

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

---

OTTAWA  
F. A. ACLAND  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI